

CONSTAT N° : _____

VILLE DE QUÉBEC,

Partie intimée

c.

Partie requérante

Adresse courriel

Téléphone

REQUÊTE EN RÉDUCTION DE FRAIS SELON LES ART. 261 ET SUIVANTS DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

À UN JUGE DE CETTE COUR OU À UN JUGE DE PAIX, LA PARTIE REQUÉRANTE EXPOSE CE QUI SUIT :

- J'ai été déclaré(e) coupable par défaut le _____ (date du jugement) dans le dossier mentionné ci-dessus.
- Je n'ai pris connaissance de l'infraction reprochée que le _____.
- Je n'ai jamais eu connaissance de la signification du constat d'infraction relatif à l'infraction reprochée.
- La partie requérante est en droit de demander à ce que les frais soient réduits au minimum fixé par règlement.

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

DE RECEVOIR la présente requête;

D'ORDONNER que les frais relatifs à la condamnation pour l'infraction reprochée au constat d'infraction soient réduits au montant minimum fixé par règlement.

AFFIDAVIT

Je, soussigné(e), _____, domicilié(e) au

déclare sous serment que

affirme solennellement devant moi que

- Je suis la partie requérante.
- Tous les faits allégués dans la présente requête sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ

à _____, le _____
Partie requérante

Signé à _____, le _____
Personne autorisée à recevoir
le serment ou l'affirmation solennelle

PRÉAVIS AU POURSUIVANT

PRENEZ AVIS que la présente demande de réduction de frais sera présentée à la cour municipale de Québec, au centre de service du 245, rue du Pont - 1130, route de l'Église, le _____ (date) à _____ (heures).

La partie requérante reconnaît avoir été avisée d'être présente aux jour, heure et endroit indiqués au préavis.

INSTRUCTIONS AFIN DE COMPLÉTER UNE REQUÊTE EN RÉDUCTION DE FRAIS

1. Compléter le formulaire :
 - a) Indiquer le numéro de constat
 - b) Inscrire le nom, l'adresse courriel et le numéro de téléphone de la Partie requérante
 - c) Lire et compléter les sections 1 à 4
2. Compléter la section Affidavit et assurez-vous de vous faire assermenter par un commissaire à l'assermentation qui doit obligatoirement signer votre requête.
Les préposés au comptoir du Greffe de la cour municipale de la Ville de Québec ont été nommés commissaires à l'assermentation aux fins de leur travail. Vous pouvez être assermenté sur place, à l'un ou l'autre de nos [centres de service](#).
3. Communiquer avec le Greffe de la cour municipale de la Ville de Québec par téléphone au 418 641-6179 ou présentez-vous à l'un de nos [centres de service](#) afin d'acquitter les frais requis et pour obtenir une date pour la présentation de votre requête devant le tribunal.

Centres de service de la cour municipale de Québec

Centre de service de Québec
245, rue du Pont
Québec (Québec) G1K 6L6

Centre de service de Sainte-Foy
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6